Éducation MANITOBA

Volume 11
Numéro 1
Octobre 2012

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Ministère de l'Éducation du Manitoba

Le bulletin scolaire provincial du Manitoba

Message de la Ministre

Il y a deux ans, le premier ministre Selinger a annoncé que le Manitoba établirait un nouveau bulletin scolaire provincial convivial pour les parents. L'objectif de ce bulletin est de transmettre aux parents de l'information claire sur le rendement de leur enfant à l'école, ainsi que des observations du personnel enseignant aidant à améliorer l'apprentissage et de procurer aux parents de l'information de qualité dont ils pourraient se servir pour aider l'enfant à réussir à l'école.

Cette annonce a marqué le début d'un processus qui a rassemblé nos partenaires du milieu éducatif au sein d'une nouvelle structure, le comité de surveillance. Y siégeaient divers représentants, notamment de la *Manitoba Association of Parent Councils* (comités de parents), la *Manitoba Association of School Business Officials* (agents responsables des finances, de l'entretien, du transport, des ressources humaines, de la technologie de l'information, et de la santé et la sécurité au travail), la *Manitoba Association of School Superintendents* (directrices et directeurs généraux), la *Manitoba School Boards Association* (conseils scolaires) et la *Manitoba Teachers' Society*. Ce comité axé sur la concertation a fourni de la rétroaction et des orientations tout au long de l'élaboration du bulletin scolaire.

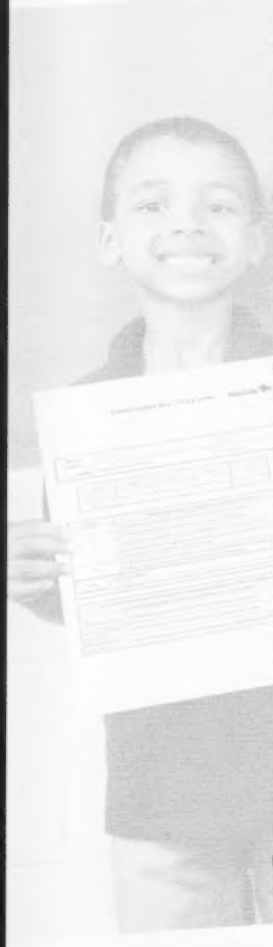

À l'issue de ce processus, des modèles de bulletins scolaires ont été préparés et sont actuellement mis en œuvre à titre volontaire dans des centaines d'écoles. Ces modèles se distinguent par une échelle de notation facilement compréhensible à la première page, par la communication du rendement scolaire des élèves de la 1re à la 8e année en fonction de catégories distinctes de connaissances et de compétences dans chaque matière, et par la communication distincte des renseignements sur le comportement de l'élève du point de vue de l'apprentissage. Les bulletins de la 9e à la 12e année comprennent par ailleurs un tableau qui suit les progrès de l'élève en vue de l'obtention du diplôme.

De plus, le nouveau bulletin inclut des méthodes pour indiquer clairement aux parents que les élèves suivent des programmes scolaires différents du programme régulier de leur année scolaire, le cas échéant. Les mentions « plan éducatif personnalisé » (PEP), « littératie française » (L) ou « anglais langue additionnelle » (ALA) sont indiquées si les attentes concernant l'élève sont différentes de celles du programme correspondant à leur année scolaire dans une matière. La désignation PEP peut être occasionnée par divers facteurs, comme des transferts fréquents d'une école à l'autre, des lacunes au niveau de l'apprentissage ou une déficience cognitive. En ce qui concerne la désignation L et la désignation ALA, il se peut que l'élève avance dans certaines parties du cours au niveau de son année scolaire, mais l'instruction sera centrée sur l'apprentissage linguistique en français ou en anglais selon le cas.

Ce projet se caractérise par une collaboration, des partenariats et des discussions dont nous avons tous énormément profité. Je suis convaincue que, grâce à la mise en œuvre du bulletin scolaire par les éducateurs qualifiés du Manitoba, ces efforts aboutiront à un résultat correspondant à l'intention première de l'initiative, à savoir un bulletin fonctionnel et compréhensible, qui informe les parents sur les domaines dans lesquels leurs enfants excellent et sur les domaines où ils ont besoin de soutien supplémentaire.

Je tiens à faire part de ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à ce projet pour leur diligence, leur professionnalisme et leur attention. Au cours de l'initiative, les participants ont recherché à chaque étape de leur travail ce qui convenait le mieux aux élèves et ce qui était le plus informatif pour les parents. Je sais que les enseignants et les administrateurs, qui accomplissent tous les jours un travail extraordinaire avec nos élèves, maintiendront cet engagement à l'étape de la mise en œuvre du bulletin dans les divisions scolaires à l'échelle de la province.

Nancy Allan
Ministre de l'Éducation

À l'intérieur

Mise à jour des programmes d'études 2
L'apprentissage à distance : nouveaux cours et cours révisés 2
Le CMSM met des ressources pédagogiques de qualité à la disposition du personnel enseignant 2
L'apprentissage d'une autre langue : la Stratégie de renouvellement du Manitoba 3
Le bulletin scolaire du Manitoba : une occasion de partenariats étroits 4
Les systèmes d'information géographique dans les classes du Manitoba 5
Forum de recherche sur l'éducation autochtone : un succès sans cesse renouvelé 6
Réduire l'écart scolaire 7
Histoire d'objets et objets d'histoire 8

Mise à jour des programmes d'études

Plusieurs projets sont en cours pour développer, réviser et mettre en œuvre des programmes d'études pour les écoles françaises et d'immersion française de la maternelle à la 12e année. La Direction du développement et de l'implantation des programmes offre des ateliers pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études et pour l'apprentissage professionnel connexe. Les renseignements sur ces ateliers sont affichés dans le système d'inscription aux ateliers, à l'adresse <http://www2.edu.gov.mb.ca/manetfr/m-s4/coup/>. Pour obtenir une liste des programmes d'études et pour connaître les numéros afin de passer une commande au Centre des manuels scolaires, consultez la page <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/liste.html>.

Programmes d'études	Facultatif	À l'échelle provinciale
Éducation artistique : 9 - 12	2013-2014	2014-2015
Mathématiques appliquées : 12	2010-2012	2012-2013
Mathématiques au quotidien : 12	2010-2012	2012-2013
Mathématiques pré-calcul : 12	2010-2012	2012-2013
Enjeux mondiaux : citoyenneté et durabilité : 12	2011-2013	2013-2014
English as an Additional Language (EAL)/Literacy Academics, and Language (LAL) Curriculum Framework: M - 12	2012-2013	2013-2014
English as an Additional Language Stages 1 – 2 Senior Years	2013-2014	2014-2015
English as an Additional Language – Across the Curriculum – Stage 3 Senior Years	2014-2015	2015-2016
English as an Additional Language: Literacy Academics, and Language 1 (Grade 9)	2011-2013	2013-2014
English as an Additional Language: Literacy Academics, and Language 2 (Grade 9)	2011-2014	2014-2015

L'apprentissage à distance : Nouveaux cours et cours révisés

De nouveaux cours de l'Option Études indépendantes sont maintenant disponibles. Commandez dès aujourd'hui un exemplaire de référence de l'enseignant ou inscrivez des élèves à ces cours.

- Mathématiques au quotidien, 10e année
- Introduction aux mathématiques appliquées et pré-calcul
- *Grade 10 Career Development*
- *Grade 10 Electricity/Electronics*
- *Grade 10 Science*
- *Grade 11 History of Canada*
- *Grade 11 Essential Mathematics*
- Éducation physique et Éducation à la santé, 11e année
- Éducation physique et Éducation à la santé, 12e année
- *Grade 12 Biology*
- *Grade 12 Psychology*

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la Section de l'apprentissage à distance.
Téléphone : 204 325-1700 ou 1 800 465-9915
Courriel : distance.learning@gov.mb.ca
Site Web : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei.html>

Le CMSM met des ressources pédagogiques de qualité à la disposition du personnel enseignant

par Brenda McKinny

Le Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM) a pour priorité de veiller à ce que les éducateurs du Manitoba aient facilement accès à des ressources de qualité au meilleur prix possible.

Le CMSM est chargé aussi d'administrer le fonds de la Subvention pour le matériel scolaire (30 $ par élève) qui peut servir à l'achat de matériel scolaire par l'entremise du CMSM. Un montant supplémentaire de 30 $ par élève est versé directement aux divisions scolaires afin de les aider à acquérir des ressources correspondant aux programmes d'études.

Le CMSM gère un catalogue en ligne de ressources pédagogiques privilégiant les ressources ayant fait l'objet d'un examen et d'une recommandation par des équipes d'enseignants qu'Éducation Manitoba a mises en place à cet effet, ou par l'équipe de recommandation des ressources pédagogiques du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Le rôle du CMSM est d'optimiser le pouvoir d'achat des écoles du Manitoba par l'achat en vrac, la centralisation des commandes et de la distribution, et de veiller à ce que les ressources correspondant aux programmes d'études soient à la disposition de toutes les écoles publiques au même prix.

De plus, le CMSM veille à ce que les documents d'Éducation Manitoba soient disponibles après leur diffusion initiale, notamment les documents liés aux programmes d'études, au soutien, à l'évaluation et aux politiques, les affiches, CD et DVD, brochures et matériel sur d'autres supports. Le CMSM collabore étroitement avec les créateurs de produits et les éditeurs scolaires de la maternelle à la 12e année et il aide à animer des projets spéciaux visant à combler les besoins particuliers liés aux programmes d'études du Manitoba.

Par l'entremise du CMSM, il est possible de placer des commandes spéciales d'articles qui ne figurent pas au catalogue. Ces articles doivent être conformes aux critères définissant le matériel scolaire, qui sont énoncés à la page <www.mtbb.mb.ca/catalogue/en/files/mtbb-curricular-materials.pdf> (disponible en anglais seulement). Le CMSM cherche toujours à offrir un guichet unique permettant d'accéder aux ressources pédagogiques de nombreux fournisseurs de matériel éducatif, privilégiant les ressources pertinentes aux programmes d'études du Manitoba.

Le nouveau site Web du CMSM sera lancé cet automne. Il permettra aux enseignants de gagner du temps lors du choix des ressources en proposant, à un seul guichet, toutes les ressources correspondant aux programmes d'études qui sont offertes par les nombreux éditeurs et auteurs, ainsi que le matériel (imprimé et numérique) d'Éducation Manitoba. Le CMSM espère que ce site enrichi et l'examen continu des ressources réalisé par Éducation Manitoba faciliteront le choix des ressources par le personnel enseignant.

Pour en savoir plus ou pour faire des suggestions et des recommandations, veuillez communiquer avec :

Brenda McKinny
Centre des manuels scolaires du Manitoba
Sans frais : 1 866 771-6822
Courriel : brenda.mckinny@gov.mb.ca

L'apprentissage d'une autre langue : la Stratégie de renouvellement du Manitoba

Par Florence Girouard et Sandra Drzystek
Bureau de l'éducation française

La langue fait partie intégrante de l'expérience humaine. Elle contribue à la richesse culturelle et linguistique de la société, à l'épanouissement personnel et à la compréhension mutuelle. Dans une société de plus en plus multiculturelle, les compétences linguistiques et la compréhension interculturelle ne sont plus un luxe, mais une nécessité pour tout citoyen du monde.

La croissance en matière d'immigration et de migration interprovinciale a mené à une forte augmentation du nombre d'apprenants qui arrivent sur les bancs d'école sans parler le français ni l'anglais. Les éducateurs doivent s'adapter à un monde où le multilinguisme est devenu une attente et non une exception, et ajuster l'enseignement et l'apprentissage en conséquence.

Le Bureau de l'éducation française (BEF), une division d'Éducation Manitoba responsable de l'éducation française au Manitoba, revoit actuellement ses fondements théoriques pour l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde. Pour opérer un changement de paradigme où l'apprentissage d'une langue supplémentaire sera une attente pour tous les élèves, le BEF étudie actuellement une méthodologie permettant d'accroître le taux de réussite des élèves et collabore avec les partenaires du milieu éducatif à la promotion de cette nouvelle approche. Nous espérons attirer les élèves qui ne sont pas inscrits à un cours ou un programme de français cette année scolaire (soit plus de 50 p. 100 du nombre total d'élèves).

Depuis deux ans, le BEF travaille à la revitalisation des cours de français de base au Manitoba en organisant des forums auxquels participent des éducateurs et des partenaires du milieu éducatif. Ce groupe se penche sur quatre domaines prioritaires : la refonte du programme d'études, la formation préalable et la formation continue des enseignants, les politiques et la pratique ainsi que la promotion du français comme langue seconde. Un nouveau document d'orientation axé sur la littératie et ayant la maîtrise de la communication orale comme objectif premier a été rédigé. Ce document a été conçu dans le but d'offrir un parcours autre que le programme français et celui d'immersion française permettant aux élèves du Manitoba d'acquérir une bonne maîtrise du français oral et d'apprendre à lire et à écrire en français.

Certains élèves atteignent déjà cet objectif grâce à leurs cours de français de base; nous les avons donc filmés pour illustrer et préciser les attentes à l'intention des enseignants, des parents et des élèves. La réaction à ces vidéos est positive sur toute la ligne. Les enseignants sont émerveillés de voir les résultats extraordinaires que peut entraîner, chez les élèves, la méthodologie proposée. L'objectif est de faire vivre la même expérience à l'ensemble des élèves de la province, et nous savons que la clé de ce succès repose sur des enseignants qualifiés et bien formés.

Le BEF est également en train de revoir les fondements théoriques du programme d'immersion française dans la province. Au fil de l'évolution de ce programme, il devient évident que les élèves ont besoin d'être davantage appuyés dans leur expérience d'apprentissage linguistique. Les élèves croient que leur maîtrise du français est insuffisante et, pour cette raison, ils hésitent à parler français. Bien que gratifiant, l'apprentissage d'une autre langue n'est pas facile, et les travaux actuellement en cours dans ce domaine guideront les enseignants et les élèves à cet égard.

Au Manitoba, les statistiques sur le nombre total d'inscriptions révèlent que, au 30 septembre 2011, 5 253 élèves (2,65 % de la population scolaire) étaient inscrits au programme français et que 20 490 élèves (10,34 % de la population scolaire) étaient inscrits au programme d'immersion française – un record. De plus, 69 979 élèves (35,33 % de la population scolaire) suivaient des cours de français de base (61 586 dans les écoles publiques et 8 393 dans les écoles indépendantes).

Sur une population scolaire totale de 198 100 élèves, 102 378 élèves (51,67 %) ne suivaient ni le cours Français (programme français langue première) ni le cours Français langue seconde (programme d'immersion française et cours de français de base) pendant l'année scolaire 2011-2012.

Afin que l'apprentissage d'une langue soit une activité engageante pour les jeunes, il importe que les apprenants aient un lien étroit avec la langue et qu'ils en saisissent la pertinence dans leur vie. Pour ce faire, les élèves doivent être conscients de leur choix de parler et d'interagir dans deux langues ou plus. L'expérience d'apprentissage linguistique doit être valorisée et encouragée par la famille, les pairs et la collectivité. Pour que les élèves se sentent appuyés dans leur choix d'apprendre une autre langue, leurs progrès à titre d'apprenants et de locuteurs bilingues doivent être reconnus par tous les gens qui les entourent. De plus, on devrait encourager les élèves à parler de leur expérience d'apprentissage linguistique. On peut aussi les encourager en leur présentant des modèles, à savoir d'autres gens qui ont choisi un parcours semblable au leur et qui ont réussi à apprendre deux langues ou plus. Enfin, leur famille, leurs pairs et leur collectivité peuvent les appuyer et les valoriser dans l'apprentissage d'une autre langue en participant à des activités culturelles ou communautaires. Cette nouvelle manière de penser représente l'évolution souhaitée dans le cadre du programme d'immersion française au Manitoba.

En revitalisant et en repensant l'enseignement du français au Manitoba dans le cadre des cours de français de base et du programme d'immersion française, nous visons à ce que les élèves maîtrisent mieux la langue, deviennent plus conscients de leur identité culturelle et s'ouvrent davantage à d'autres langues et cultures. Cette valeur ajoutée est complexe, mais révolutionne la vie des apprenants. Voilà une compétence que peuvent acquérir tous les élèves du Manitoba, une compétence qui renforcera leur identité et leur estime de soi, puisqu'ils deviendront ainsi des citoyens du monde fiers et engagés.

Pour en savoir plus à ce sujet, communiquez avec :
Florence Girouard
Directrice
Téléphone : 204 945-8797
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 8797
Courriel : florence.girouard@gov.mb.ca

Sandra Drzystek
Agente d'éducation
Téléphone : 204 945-6939
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6939
Courriel : sandra.drzystek@gov.mb.ca

Le bulletin scolaire du Manitoba : une occasion de partenariats étroits

Par Ken Clark
Section de l'évaluation, Éducation Manitoba

Des partenariats constructifs entre parents, élèves et enseignants sont au cœur d'une éducation de qualité. Le nouveau bulletin scolaire du Manitoba joue un rôle important dans le renforcement des relations élèves-parents-enseignants et dans l'établissement de partenariats solides favorisant l'apprentissage au Manitoba.

Le nouveau bulletin scolaire provincial informera les parents, en des termes conviviaux, des résultats de l'élève en matière d'apprentissage dans les diverses matières. Il donnera des renseignements sur le rendement scolaire de l'élève et ses comportements liés à l'apprentissage, ainsi que des observations sur ses forces, les aspects à améliorer et les étapes à venir. Le bulletin s'inscrit dans le cadre d'un système de communication enseignants-parents continu et plus étendu.

La communication du rendement scolaire de la 1re à la 8e année repose sur la compréhension et l'application démontrées de concepts et d'habiletés dans chaque catégorie associée à chaque matière. Ces catégories sont des champs de connaissances et de compétences qui reflètent les objectifs du programme d'études. Elles aident à établir les forces des élèves ainsi que les aspects à améliorer relativement aux connaissances, aux compétences pratiques et aux processus de pensée critique et créative dans chaque matière. Elles aident également les parents à comprendre le rendement scolaire de leur enfant et ce qu'ils peuvent faire pour faciliter leur apprentissage.

De la 1re à la 8e année, une échelle de 1 à 4 (4 étant le niveau de rendement le plus élevé) est employée pour rendre compte du rendement scolaire dans chaque catégorie associée à chaque matière. La 7e et la 8e années constituent une période de transition vers l'école secondaire où, parallèlement à l'application de l'échelle de 1 à 4 à chacune de ces catégories, les élèves se voient attribuer une note sous la forme d'un pourcentage global résumant l'apprentissage dans chaque matière.

Au secondaire, la communication du rendement scolaire se fait uniquement sous la forme de pourcentages pour chaque matière. Même si ces catégories ne sont pas incluses dans le bulletin scolaire du cycle secondaire, elles peuvent être utilisées par les enseignants pour orienter l'évaluation de l'élève afin de renforcer les liens avec les programmes d'études.

Les échelles de notation et les descripteurs, de même que le mode d'application aux diverses années scolaires, figurent au tableau 1.

Le bulletin rend compte des comportements liés à l'apprentissage séparément du rendement scolaire. Même s'il est entendu que les comportements liés à l'apprentissage influent sur le rendement scolaire et donc sur les notes, leur communication distincte donne aux parents plus d'information sur les forces de leur enfant et sur les aspects à améliorer. Cette distinction entre rendement scolaire et comportement facilite la compréhension chez les parents et souligne l'importance des comportements liés à l'apprentissage pour la réussite des élèves à l'école.

Les comportements liés à l'apprentissage qui sont évalués dans le bulletin de toutes les années scolaires figurent au tableau 2. De la 1re à la 6e année, les cotes attribuées aux comportements sont indiquées une seule fois par bulletin, tandis qu'elles sont fournies séparément pour chaque matière à partir de la 7e année.

Plusieurs écoles utiliseront le nouveau bulletin scolaire provincial en 2012-2013 à titre volontaire. Toutes les écoles publiques du Manitoba l'emploieront à partir de l'année scolaire 2013-2014. Ce nouveau bulletin est facultatif pour les autres écoles. Des séances de formation ont été offertes aux divisions scolaires au printemps dernier et le seront encore pendant l'année scolaire en cours. Des brochures à l'intention des parents sont également en voie de préparation afin de soutenir la communication avec les parents et les familles concernant le nouveau bulletin scolaire.

La promotion de bulletins et d'échanges clairs et constructifs nous donne l'occasion d'établir des partenariats solides entre les élèves, les enseignants et les parents. Le maintien de ces partenariats est essentiel pour poursuivre nos progrès vers la réalisation de la vision et de la mission du Manitoba, soit une éducation de grande qualité pour tous les élèves.

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec :

Rachel Soufi
Conseillère en évaluation
Téléphone : 204 945-6926
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6926
Courriel : rachel.soufi@gov.mb.ca

Bruce Lyons
Conseiller en évaluation
Téléphone : 204 945-5008
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 5008
Courriel : bruce.lyons@gov.mb.ca

Comportements liés à l'apprentissage	
Échelle **C :** Constamment – toujours ou presque toujours **S :** Souvent – plus que la moitié du temps **P :** Parfois – moins que la moitié du temps **R :** Rarement – jamais ou presque jamais	
Habiletés en gestion personnelle	Utilise efficacement le temps en classe; travaille de façon autonome; complète à temps les travaux en classe et les devoirs à la maison
Participation active à l'apprentissage	Participe aux activités en classe; capable de s'autoévaluer; établit ses buts d'apprentissage
Responsabilité sociale	Travaille bien avec les autres; résout correctement les conflits; démontre un respect pour lui-même, les autres et l'environnement; contribue positivement envers les communautés

Tableau 2

Échelles de notation du rendement scolaire utilisées dans le bulletin

	De la 1re à la 6e année	7e et 8e années		De la 9e à la 12e année
Descripteurs du rendement	Note sur une échelle de 1 à 4 pour chaque catégorie associée à chaque matière	Note sur une échelle de 1 à 4 pour chaque catégorie associée à chaque matière	Pourcentage global pour chaque matière	Pourcentage global pour chaque matière
Compréhension et application approfondies des concepts et des habiletés	4	4	80 % à 100 %	80 % à 100 %
Très bonne compréhension et application des concepts et des habiletés	3	3	70 % à 79 %	70 % à 79 %
Compréhension acceptable et une certaine application des concepts et des habiletés	2	2	60 % à 69 %	60 % à 69 %
Compréhension limitée et application minimale des concepts et des habiletés	1	1	50 % à 59 %	50 % à 59 %

Tableau 1

Les systèmes d'information géographique dans les classes du Manitoba

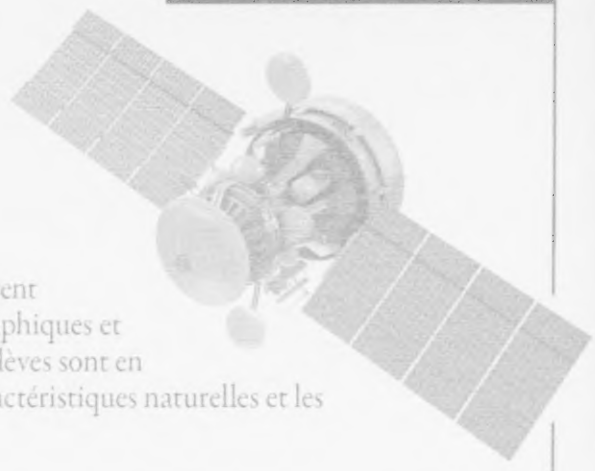

par Linda Connor
Section de l'élaboration, Éducation Manitoba

Les systèmes d'information géographique (SIG) peuvent servir à stocker, analyser et créer des données géographiques et à visionner des cartes numériques. Grâce à eux, les élèves sont en mesure de visualiser et d'analyser les relations entre les caractéristiques naturelles et les caractéristiques artificielles (ou d'origine humaine).

Les SIG permettent aux élèves d'observer l'interaction entre la géographie et l'histoire. Grâce à l'organisation en couches de cartes, il est possible de visualiser et d'évaluer, par exemple, l'effet de la construction des réseaux ferroviaires canadiens sur l'environnement.

Les SIG sont intégrés aux résultats d'apprentissage en sciences humaines tout au long du programme d'études du Manitoba. Au primaire, les élèves découvrent les régions et les paysages à l'aide de cartes et d'images satellite. Pendant les années intermédiaires, ils peuvent créer des cartes en utilisant des technologies et des sources

d'information diverses (SIG et GPS [système mondial de localisation]). Au secondaire, les élèves étudient l'importance et l'effet de l'exploitation des ressources (les combustibles fossiles, les minéraux, la foresterie et l'hydroélectricité).

Les logiciels SIG peuvent aussi être utilisés de nombreuses manières novatrices en classe. Par exemple, en 2011, l'école Elkhorn a lancé un volet intitulé « Introduction à l'industrie pétrolière au Manitoba » dans le cadre de son programme d'études de 10e année en géographie. Christine Winter, technicienne au sein de la Direction du pétrole du Manitoba, et Steven Hills, enseignant des technologies environnementales au collège communautaire Assiniboine à Brandon, ont créé ce cours axé sur l'utilisation des SIG. Les élèves y découvrent de nombreuses particularités de l'industrie, notamment comment le pétrole se forme, est découvert et est transporté. Ils y ont recours aussi pour cartographier les champs de pétrole.

La Forêt modèle du Manitoba, en collaboration avec Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba, a créé un autre cours de sciences humaines de 10e année qui repose sur les SIG pour l'étude du caribou des bois de la forêt boréale. Cet animal est considéré comme espèce menacée, ce qui signifie qu'il disparaîtra probablement si aucune mesure n'est prise pour prévenir les facteurs menant à son extinction. Il est donc important d'obtenir plus d'information sur l'espèce, par exemple, sur son habitat tout au long de l'année, afin de la protéger. Dans le cours, les élèves agissent comme des analystes qui tâchent de préparer et d'analyser des cartes montrant l'emplacement des caribous. Le cours a été élaboré au moyen du logiciel ArcGIS 9.3 et peut être utilisé avec des versions plus récentes du logiciel. Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec Tony Viveiros (<antonio.viveiros@gov.mb.ca>) ou consulter le site <http://prezi.com/qq4atnvdujl8/a-social-studies-gis-lesson-using-local-manitoba-caribou-data/> (disponible en anglais seulement).

Les enseignants qui souhaitent intégrer la technologie SIG dans des cours de sciences humaines peuvent s'appuyer sur de nombreux documents de référence. ESRI, l'un des principaux réalisateurs de logiciels, a créé des tutoriels ainsi que des cours pour aider les élèves à acquérir des connaissances sur les thèmes et les questions liés au domaine des sciences humaines, comme les pluies acides, la répartition de la population au Canada et les volcans. De même, Parcs Canada a produit six cours pour encourager la création de cartes permettant de comprendre et d'apprécier davantage la valeur du parc national du Mont-Riding.

Éducation Manitoba a le plaisir d'annoncer qu'il vient d'acquérir une nouvelle licence provinciale auprès d'ESRI. Plus de 200 écoles aux quatre coins du Manitoba ont déjà reçu des disques contenant la version mise à jour du logiciel ArcView 9.3 d'ESRI, en français et en anglais. De nouveaux cours et tutoriels sont en voie d'élaboration. Restez branchés au site Web d'Éducation Manitoba consacré aux sciences humaines <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/sh/fl1/index.html> pour obtenir de nouvelles informations concernant les SIG.

Pour en savoir plus sur les SIG ou pour recevoir le DVD le plus récent d'ArcView, veuillez communiquer avec :

Renée Gillis
Conseillère en sciences humaines
Téléphone : 204 945-6934
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

Forum de recherche sur l'éducation autochtone : un succès sans cesse renouvelé

Par le personnel de la Direction générale de l'éducation des Autochtones

Le 8e forum de recherche sur l'éducation autochtone a eu lieu à Winnipeg le 12 avril 2012, réunissant des étudiants et des aînés ainsi que des professionnels issus de divers domaines, notamment des éducateurs, des dirigeants communautaires, des chercheurs, des analystes et des fonctionnaires. Le thème de la conférence, tenue en anglais, était *Visioning, Questioning, Exploring, and Creating Respectful Spaces for All Aboriginal/ Indigenous (and Canadian) Identities: Learning from Aboriginal Educational Research and Practice* (Imaginer, interroger, explorer et établir des espaces qui respectent les identités autochtones et canadiennes : raison d'être de la recherche et de la pratique en éducation autochtone).

Photo par Shaun Gallagher

Docteur Herman Michell, conférencier invité

Le conférencier d'honneur du Forum 2012 était le professeur Herman Michell, originaire de Kinoosao, petite communauté de pêcheurs et de trappeurs sur la rive Est du lac Reindeer dans le nord de la Saskatchewan. Le Pr Michell est régulièrement invité à donner des conférences sur l'intégration des contenus culturels dans les programmes de formation initiale des enseignants. Il est le chercheur principal d'une équipe qui a récemment terminé une étude financée par le gouvernement fédéral, très remarquée et intitulée *Learning Indigenous Science from Place: An Action Research Study Examining Indigenous Science Perspectives in Saskatchewan First Nations and Métis Community Contexts*.

Le Forum 2012 a également accueilli deux douzaines de présentations et plus de 45 orateurs qui ont abordé toute une gamme de questions importantes et d'actualité au sujet de l'éducation autochtone, notamment :

- *Journey to Aboriginal Research Protocols – A Partnership in Research*, présenté par M. David Anderson et Mme Karen Rempel, professeurs de l'Université de Brandon et du Collège universitaire du Nord engagés dans un projet de recherche communautaire sur les perspectives autochtones au soutien du succès des étudiants;
- VOICEs : *Vital Outcome Indicators for Community Engagement for Children and Youth* est un projet commandité par les Alliances de recherche universités-communautés qui requiert de tous les participants qu'ils appliquent les principes des protocoles de recherche autochtones. Pour arriver à comprendre et à appliquer ces protocoles, il a fallu repenser le concept de « milieu universitaire » ainsi que l'approche occidentale en matière de recherche. Le groupe d'experts, composé de membres du projet des Alliances de recherche, a raconté son parcours et fait part de ses interprétations des protocoles. Il a également expliqué que la mise en place du projet VOICEs avait pour but de rendre hommage aux communautés autochtones et non autochtones qui ont su déterminer les indicateurs communautaires nécessaires à la réussite scolaire;
- *Language Immersion Tepee as a Facilitator of the Sámi Language Learning*, présenté par Mme Satu Uusiautti de l'Université de Laponie. La Laponie se situe au nord de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de la presqu'île de Kola (en Russie). En raison de l'assimilation culturelle, les langues indigènes des régions laponnes sont classées comme étant en voie de disparition. Le statut de la langue laponne a été examiné, et une discussion a eu lieu au sujet de l'immersion langagière en tant que méthode d'enseignement et de moyen de revitalisation. L'apprentissage du lapon a été décrit d'après le modèle du tipi d'immersion langagière, issu de l'idée qu'un élève améliore progressivement ses connaissances linguistiques grâce à l'apprentissage affectif, social, cognitif et pratique. Ce modèle a été créé pour servir dans les cas où l'enseignement en Laponie se fait dans un cadre plus hétéroclite que jamais : il faut s'occuper d'un groupe hétérogène d'élèves, connaître la situation des langues indigènes, répondre au besoin de modèles organisationnels dans les environnements d'apprentissage, discerner les différents talents et niveaux de connaissances linguistiques des élèves ainsi que le soutien que leur apportent leurs foyers et la société;
- *Building Relationships between Indigenous and Western Science: Creating Practical Science Education at the Secondary and Post-Secondary Levels*, présenté par M. Robert Ouellette. Le but de cette présentation était de permettre aux participants de combiner le savoir indigène et la science occidentale en classe, aux niveaux secondaire et postsecondaire. Les philosophies fondatrices des sciences indigènes et occidentales ont été présentées aux participants, ainsi que la façon de prendre des idées dans la vision du monde des indigènes pour les mettre en relation avec la science occidentale. Les enseignants posent souvent des questions sur les savoirs indigènes et sur la façon dont ils peuvent les utiliser en classe. « Comment adopter la philosophie sous-jacente aux savoirs indigènes et présenter ces informations aux niveaux secondaire et postsecondaire pour aider les étudiants qui se destinent à des carrières liées aux sciences occidentales, tout en gardant le sérieux et l'ingéniosité de ces savoirs et en le respectant? » Le but est de permettre aux élèves de réussir dans les sciences occidentales tout en étant à l'aise avec leur connaissance des savoirs indigènes.

Le Forum de recherche sur l'éducation autochtone se tient à Winnipeg tous les ans au mois d'avril. Pour en apprendre plus sur le Forum de 2012, rendez-vous à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/aerf> (en anglais seulement).

MERN
Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba
www.mern.ca
Faire un lien entre la recherche, la politique et la pratique en éducation

Profil d'une recherche

Réduire l'écart scolaire

Par Sherry Peden

Chaque année, de plus en plus d'Autochtones et de nouveaux Canadiens s'inscrivent dans les écoles du Manitoba. Ces élèves arrivent souvent dans leur nouvel établissement avec une vision culturelle du monde et un code de valeurs bien différents de ceux des enseignants et des administrateurs scolaires issus du contexte culturel euro-canadien. Cette diversité culturelle peut être, doit être, et est prise en compte et célébrée dans beaucoup d'établissements scolaires de la province. Pourtant, si l'on mesure le succès scolaire selon le taux de réussite et l'assiduité, il est apparent que les besoins scolaires, culturels et linguistiques des élèves autochtones ne sont toujours pas satisfaits.

Selon certaines prévisions économiques, d'ici 2020, la réduction de l'écart scolaire entre les élèves autochtones et les autres coûtera à elle seule des milliards de dollars, ce que les baby-boomers, qui avancent en âge ou sont près de la retraite, trouveront difficile à débourser. Les éducateurs comme les entrepreneurs semblent conscients qu'il est nécessaire et urgent d'en faire plus pour mieux répondre aux besoins de la population estudiantine autochtone en pleine croissance.

En matière d'éducation, beaucoup d'initiatives ont été mises en place au cours des 15 dernières années dans le but précis de réduire l'écart éducatif. Mes sujets d'intérêt en matière de recherche viennent de mes études sur les deux premières années de la mise en place du cours de perspectives autochtones, qui est maintenant obligatoire pour l'obtention du brevet d'enseignement au Manitoba. D'après certains résultats, les apprentis enseignants qui suivent ce cours en sortent avec une volonté et un engagement à adapter leur enseignement, leurs opinions et leurs pratiques afin d'améliorer la façon dont ils répondent aux besoins des élèves autochtones. D'après d'autres résultats, les mêmes apprentis enseignants hésitent à mettre ces changements en application s'ils sont dans des écoles où les perspectives autochtones ne sont pas une priorité. Enfin, d'autres résultats ont fait ressortir un besoin pressant de séances d'apprentissage professionnel continu pour les corps enseignant et administratif déjà en place. Trouver de meilleures façons de donner ce cours, que ce soit au niveau de la formation initiale ou de la formation professionnelle, m'intéresse toujours.

Je trouve que communiquer l'histoire et l'expérience de personnes réelles est une stratégie utile lorsqu'on essaie d'enseigner et d'aborder des sujets controversés; comme l'a dit un aîné : « Les livres d'histoire et le système éducatif canadien n'ont pas toujours été constructifs au sujet de la contribution et des valeurs des membres des Premières nations ». Par conséquent, on constate parfois de la résistance (ou peut-être de la peur, tout simplement) lorsqu'on demande à des enseignants et à des administrateurs qui font le même travail depuis des années d'adopter des méthodes qui diffèrent - voire qui vont à l'encontre - de leur propre système de valeurs ou de leur vision du monde. Les enseignants et les administrateurs sont généralement des personnes attentionnées, et, lorsqu'elles sont exposées aux dures réalités de l'histoire comme l'époque des pensionnats, elles se sentent souvent coupables à cause des actions de leurs ancêtres ou parce que le système les a avantagés. Le but de ces conversations n'est pas de désigner un coupable, mais de développer une compréhension du pourquoi et du comment de l'état actuel des choses. Ce concept consistant à « se tourner vers le passé pour regarder l'avenir » est courant dans les histoires et les valeurs des peuples autochtones. Lorsque nous grandissions, on nous a appris cela en nous disant qu'il faut « savoir d'où nous venons pour savoir où nous allons et où nous pouvons aller ». Les histoires sont une bonne façon d'examiner certaines de ces questions.

J'ai aussi découvert que lorsque les enseignants, les parents et les administrateurs ont l'occasion de prendre part à de vrais dialogues ou de vraies discussions dans une atmosphère sûre, ils manifestent une volonté d'accepter – voire d'adopter – différentes manières de satisfaire les besoins collectifs des élèves. Ainsi, j'ai très envie d'utiliser toutes mes compétences afin de mettre en place ces liens, ces connexions et ces collaborations qui ouvrent la porte aux dialogues sincères et permettent d'intégrer les histoires aux stratégies pour améliorer notre réponse aux besoins des élèves autochtones dans nos écoles.

D'aucuns pourront penser que cela n'est qu'une façon simpliste d'expliquer un programme de recherche, mais après avoir travaillé plus de 30 ans dans le système scolaire et étudié une dizaine d'années à l'université, il me semble que la viabilité à long terme ne peut être atteinte qu'avec une base solide faite de compréhension de la part de toutes les parties concernées. Comme la Commission manitobaine des relations issues des traités le dit sans complexe : « Nous sommes tous liés par les traités ». Je propose que « nous nous efforcions tous de travailler ensemble afin que nos petits-enfants aient un avenir prometteur. Nous pouvons commencer en amorçant les dialogues et les collaborations qui établiront les liens ou les modes opératoires vers cet objectif ».

Meegwetch!

Profil — Sherry Peden

Madame Sherry Peden est membre à distance de la bande de la réserve du traité de Tootinaowaziibeeng, qui se trouve dans la région des Parcs de l'Ouest du Manitoba. L'expression « à distance » renvoie au fait qu'elle a été élevée hors de la réserve en raison de la Loi sur les Indiens adoptée dans les années 1950, qui interdisait à sa mère d'y rester après s'être mariée. De ce fait, elle a été élevée dans ce qu'elle appelle « la brousse », dans une petite ferme de subsistance.

Elle a enseigné au niveau intermédiaire, puis au niveau primaire avant d'être successivement administratrice scolaire, enseignante et conseillère en orientation au niveau secondaire, pour enfin se consacrer à la formation des enseignants en milieu communautaire. Elle a ensuite coordonné le programme d'études ainsi que les expériences sur le terrain de tous les centres de formation des enseignants du Nord de l'Université de Brandon.

Mme Peden a passé les 30 dernières années à endosser divers rôles éducatifs, principalement au service des collectivités autochtones et du Nord. Elle a enseigné au niveau intermédiaire, puis au niveau primaire avant d'être successivement administratrice scolaire, enseignante et conseillère en orientation au niveau secondaire, pour enfin se consacrer à la formation des enseignants en milieu communautaire. Elle a ensuite coordonné le programme d'études ainsi que les expériences sur le terrain de tous les centres de formation des enseignants du Nord de l'Université de Brandon.

Elle a aussi participé à la conception des programmes d'anglais et de perspectives autochtones. Professeure agrégée à l'Université de Brandon, Mme Peden a obtenu son doctorat en administration scolaire et en éducation autochtone de l'Université du Manitoba en octobre 2011.

Histoire d'objets et objets d'histoire

Le nouveau programme d'études Histoire du Canada 11e année porte une attention particulière sur l'interprétation des sources primaires. Or, tout enseignant en sciences humaines vous dira qu'il n'est pas toujours facile d'intégrer l'utilisation des sources primaires dans son enseignement. Internet a certainement facilité l'accès à des documents écrits, mais l'accès à des artéfacts reste souvent limité.

Que diriez-vous si on vous proposait un projet où vos élèves seraient responsables de trouver eux-mêmes des sources primaires et de sélectionner un objet pour en faire l'analyse technique et historique par rapport à une société et à une époque?

Cette approche, que nous avons modifiée pour répondre aux besoins locaux, a été développée par Raymond Bédard[1], enseignant québécois. Elle amène « les élèves à établir un contact avec leurs grands-parents afin qu'ils prennent conscience du rôle que leurs aînés ont joué dans l'histoire (petite ou grande), et que ces personnes sont une source d'information pertinente pour une meilleure compréhension de leur passé et s'assurer que l'élève comprenne que l'histoire s'écrit au quotidien par tous les membres de la société. » (Bédard, 2011)

L'objectif du projet est de placer l'histoire entre les mains des élèves, de leur faire prendre conscience que l'histoire ne se limite pas à Riel et La Vérendrye, mais qu'elle existe aussi dans leur famille immédiate, quelle que soit leur origine. Ainsi, les élèves ont utilisé des tambours africains, des robes persanes, des montres de poche, des chapelets et une multitude d'autres artéfacts pour démontrer le lien à leurs origines.

L'élève amorce le projet par une visite au Musée du Manitoba, plus particulièrement au Nonsuch et aux archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il peut ainsi palper quelques artéfacts et démontrer, grâce à deux objets de la collection, comment ils reflètent leur époque (valeur, travail, loisirs, société, vie quotidienne, etc.). Il doit aussi réfléchir sur la question du rôle que les musées jouent dans la société pour la conservation et la préservation du patrimoine.

Une fois que l'élève s'est familiarisé avec les sources primaires, et qu'il est capable de démontrer en quoi ces objets sont le reflet d'une époque, il doit entreprendre sa quête d'objets (de 3 à 5) dans son environnement immédiat et préparer des rencontres avec les personnes ayant un lien direct avec ces objets.

L'élève présente ensuite dans un journal de bord les personnes interrogées ainsi que les objets en question (utilité, prix à l'époque, lieu et année d'achat, provenance, etc.). Si possible, il présente une anecdote liée à l'objet et des prises photographiques sous plusieurs angles. Enfin, il sélectionne un de ces objets pour en faire une étude approfondie en se posant la question : En quoi cet objet reflète-il son époque? La dissertation est divisée en trois parties.

Premièrement, l'élève effectue une recherche sur l'objet en vue d'en préciser certains aspects : lieu de fabrication, lieu d'achat, prix à l'époque, valeur monétaire aujourd'hui, fabrication, conditions de travail, utilité, évolution de l'objet dans le temps.

Deuxièmement, l'élève cherche de l'information sur le thème lié à l'objet. Par exemple, un fer à repasser peut être lié aux conditions d'hygiène d'une époque; un appareil photo, au développement de cette technologie; des outils, au métier auxquels ils se rapportent; des vêtements, à l'évolution de la mode; une radio, au monde des communications; un chapelet ou un missel, à la religion; une médaille militaire, à la guerre.

Troisièmement, l'élève décrit brièvement l'époque où l'objet était en usage et il explique en quoi l'objet est le reflet de son époque ou de la société canadienne en général.

Ainsi, l'élève s'interroge sur les objets qui pourraient être le reflet de notre société. Le tout s'accompagne d'une bibliographie détaillée et d'une ligne du temps qui place l'objet dans une perspective historique. Cette ligne du temps doit contenir au moins huit événements significatifs.

Le projet a été une réussite auprès des élèves et des parents, car il fait voir que l'histoire est plus qu'une série de dates et d'événements, mais qu'elle se fait et se vit au quotidien. Plusieurs ont commenté sur le plaisir qu'ils ont eu à discuter avec les membres de leur famille et le plaisir qu'ils ont eu à apprendre de ces discussions. Ce projet souligne l'importance de l'utilisation des sources primaires tant matérielles qu'orales dans l'étude de l'histoire. Plus qu'une suite de date, l'Histoire devient pertinente au vécu de l'élève.

Marc Bissonnette,
Enseignant au Collège Louis-Riel

1. Raymond Bédard a été récipiendaire du Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne en 2011.

Éducation
MANITOBA

ISSN 0704-2671

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-contre. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées, recommandations ou suggestions d'articles, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Télec. : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Manitoba